



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/CONF.95/SR.9-12/Corrigendum  
30 décembre 1980

FRANCAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'INTERDICTION OU LA LIMITATION  
DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ETRE CONSIDEREES  
COMME PRODUISANT DES EFFETS TRAUMATIQUES EXCESSIFS, OU COMME FRAPPANT  
SANS DISCRIMINATION

Deuxième session

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 9<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> SEANCES

Tenues au Palais des Nations, à Genève,  
du 15 septembre au 10 octobre 1980

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français apportées par les délégations et le secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances plénières tenues par la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs, ou comme frappant sans discrimination, à sa deuxième session (A/CONF.95/SR.9 à 12). ...

Les comptes rendus analytiques des séances mentionnées ci-dessus seront tenus pour définitifs après la publication du présent rectificatif.

11<sup>e</sup> séance

Paragraphe 2 et 3

Remplacer le nom de l'orateur par "M. ONKELINX" ("M. Onkelinx").

Paragraphe 18 et 24

Remplacer le nom de l'orateur par "M. LIANG Yufan".

Paragraphe 21

Remplacer le nom de l'orateur par "M. TRUONG QUAN PHAN".

Paragraphe 25

Remplacer la première phrase par ce qui suit :

GE.31-60002

25. M. TRUONG QUAN PHAI (Viet Nam), demandant la parole pour une motion d'ordre, donne lecture de la déclaration publiée sous la cote A/CONF.95/10, dans laquelle la position de sa délégation au sujet de la non-représentativité de la délégation du soi-disant Kampuchea démocratique est clairement exposée.

Paragraphe 26

Dans la dernière phrase, entre les mots "présence du" et "représentant", insérer "soi-disant".

Paragraphe 28

Déplacer la cote "(A/CONF.95/13)" pour la mettre après les mots "déclaration officielle".

Paragraphe 29

Remplacer "au Laos" par "en République démocratique populaire lao".

12<sup>e</sup> séance

Paragraphe 1

Remplacer le début de la première phrase par ce qui suit :

1. M. AKRAI (Pakistan), Président du Comité de rédaction, présente le rapport de ce Comité et ses quatre additifs, qui contiennent le texte du projet de convention soumis par le Groupe de travail ...

Paragraphe 47

Dans la deuxième phrase, remplacer "l'alinéa iii) a) de l'article 3" par "l'alinéa 3) a) i) de l'article 3".

Paragraphe 120

Remplacer le nom de l'orateur par "M. LIANG Yufan".

---